



ÉTAPES A SUIVRE POUR VOUS INSCRIRE EN QUALITÉ D'APPRENTI

ÉTAPE 1

Pour intégrer une des formation en apprentissage, faites si nécessaire acte de candidature sur la plateforme **e-candidat**

<https://candidatures.univ-montp3.fr/ecandidat/#!accueilView>

ÉTAPE 2

Si **avis favorable** à votre demande d'admission, la recherche d'une structure est de votre responsabilité

Le **Centre de Formation des Apprentis de l'Enseignement Supérieur en Languedoc-Roussillon** (CFA EnSup-LR) peut vous assister dans votre démarche.

Contactez Mme **Blandine PITIÉ**
blandine.pitie@umontpellier.fr - 04 34 43 21 36

ÉTAPE 3

La **formalisation** de votre **contrat d'apprentissage** est assurée également par le CFA EnSup-LR qui sera mettra en rapport avec votre employeur

Contactez Mme **Christelle RIBERA**
christelle.ribera@umontpellier.fr - tél : 04 34 43 21 37

ÉTAPE 4

Vous devez vous **acquitter** de la **Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC)** auprès des services du CROUS

L'attestation de paiement ou d'exonération qui vous sera délivrée est nécessaire pour réaliser votre inscription administrative à l'UPVM3.

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

ÉTAPE 5.1

Une fois votre contrat d'apprentissage signé et visé par le CFA EnSup-LR,

Vous devez télécharger votre **dossier d'inscription administrative** en suivant le lien qui vous a été communiqué par courriel

(courriel "e-candidat" ou de Thierry Mazerand)

ÉTAPE 5.2

Vous devez **compléter votre dossier d'inscription administrative** par l'ensemble des pièces requises et des copies de :

- L'autorisation d'inscription délivrée par le CFA EnSup-LR
- L'attestation de paiement ou d'exonération de la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC)

REMETTEZ OU ENVOYEZ L'ENSEMBLE DE VOTRE DOSSIER À :

L'**Unité de Formation par Apprentissage (UFA)** de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3
Bâtiment B - 4ème étage - bureau 416
Route de Mende - 34 199 Montpellier Cedex 5 (Fermé le vendredi)